SM le Roi reçoit le président du Conseil de la Concurrence

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 11-04-2011 20:35:33

SM le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a reçu, lundi au Palais Royal de Rabat, Abdelali Benamour, Président du Conseil de la Concurrence.

Au cours de cette audience, Sa Majesté le Roi a réaffirmé tout l'intérêt que porte le Souverain au renforcement du rôle important qui échoit à cette institution dans le raffermissement de l'Etat de droit dans le domaine des affaires, la mise à niveau de l'économie nationale, sa modernisation et la consolidation de sa compétitivité et de sa capacité d'incitation et d'attraction de l'investissement productif, susceptible d'accélérer le rythme de la croissance et de créer les opportunités d'emploi et les conditions d'une vie décente pour tous les citoyens, notamment les jeunes, indique un communiqué du Cabinet royal.

A cette occasion et après avoir rendu hommage aux efforts soutenus que déploie M. Benamour depuis sa nomination à la tête de cette institution, Sa Majesté le Roi, que Dieu L'assiste, a souligné la nécessité d'une opérationnalisation optimale du Conseil, pour qu'il puisse accomplir les missions qui lui sont dévolues, en particulier le contrô le des concentrations économiques, la création d'un climat propice à la concurrence loyale, la liberté d'entreprise, l'égalité des chances, la lutte contre l'économie de rente et contre les différentes formes de monopole et de privilèges indus, et ce, dans le cadre d'un dispositif institutionnel national cohérent de bonne gouvernance économique.

A cet égard, Sa Majesté le Roi a donné Ses Hautes Instructions au gouvernement pour qu'il procède à la révision du cadre juridique régissant cette institution, dans le sens du renforcement de son autonomie et de l'élargissement de ses compétences, y compris celle de l'autosaisine. Cette révision devrait également permettre à cette instance de disposer des moyens humains et matériels nécessaires, et des mécanismes juridiques efficients dont elle a besoin pour qu'elle remplisse au mieux les prérogatives qui sont les siennes.

A terme, ajoute le communiqué, il s'agira d'ériger cette instance en institution constitutionnelle à part entière, concrétisant ainsi les réformes profondes, institutionnelles et en matière de développement, réformes dont le coup d'envoi a été donné par Sa Majesté le Roi, dans le Discours que le Souverain a adressé à la Nation, le 09 mars dernier.
MAPF